

Annexe III

Termes de Référence Revue des Programmes des Filets Sociaux au Sénégal

Contexte

Selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Gouvernement de Sénégal, la protection sociale et la gestion des risques constituent les instruments privilégiés pour une croissance accélérée et une réduction durable de la pauvreté au Sénégal. Des interventions publiques destinées à aider les individus, les ménages et les communautés seront mises en œuvre pour mieux aplanir les irrégularités de revenus et de consommation et réduire la probabilité de pertes de bien-être et de basculement dans la pauvreté. A ce titre, l'objectif de la stratégie nationale de protection sociale (SNPS) est de renforcer et d'étendre de manière équitable les instruments de protection sociale, y compris des filets sociaux qui aident les groupes vulnérables à mieux se protéger des chocs et prévenir des impacts négatifs et qui leur permettra de mieux contribuer à la croissance économique du pays.

Le Sénégal a expérimenté cette approche avec la mise en place de plusieurs filets sociaux, soit en réponse à une crise conjoncturelle ou bien via des programmes à moyen terme. Ces initiatives souffrent néanmoins des plusieurs limites. Au niveau stratégique, ces programmes ne sont pas conçus comme partie d'une politique globale de filets sociaux mais plutôt conçus comme des programmes isolés dont la couverture reste encore faible. Au niveau opérationnel, ces programmes sont repartis entre plusieurs institutions et utilisent des approches et des outils de gestion, ciblage, et suivi-évaluation distincts.

Objectif

L'objectif de ce travail est d'analyser les composantes actuelles des filets sociaux au Sénégal afin d'éviter leur fragmentation, d'identifier les gaps et d'assurer une bonne coordination et une meilleure cohésion dans la formulation d'un système de protection sociale national, homogène et complet. L'analyse des programmes et projets actuels devrait aussi générer des recommandations pour l'amélioration de la conception et la mise en œuvre de tels programmes. Le travail consistera à collecter des données sur les principaux programmes des filets sociaux au Sénégal. Les programmes déjà identifiés qui seront passés en revue sont les suivants:

- Le projet-pilote de transfert en espèces aux ménages vulnérables du Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN)
- Le projet-pilot sur les bons alimentaires du Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Les transferts vers les orphelins et enfants vulnérables du Programme du Comité National de la Lutte contre le SIDA (CNLS)
- L'Initiative Nationale de la Protection Sociale pour les groupes vulnérables (*Suqali Jaboot*) du Ministère de la Famille, des Groupements Féminins et de la Protection de l'Enfance
- Le programme de cantines scolaires du PAM et du Ministère d'Education
- Les autres programmes d'aide alimentaire, soutenues par le PAM et l'USAID
- Les transferts du Fond National de Solidarité
- Les transferts de l'Action Sociale
- Les appuis en vivres du Commissariat de la Sécurité Alimentaire

- L'accès aux soins de santé des personnes âgées à travers le SESAM.
- Les autres programmes de gratuité dans le secteur de la santé
- Les programmes de bourses et autres appuis dans le secteur de l'éducation
- Le programme des travaux publics à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) du Ministère des Infrastructures.

Orientation de la Revue des Programmes de filets sociaux

Le consultant fera une catégorisation et une analyse des principaux programmes comportant des filets sociaux (safety net) selon les éléments suivants :

1. Objectif du programme
2. Couverture géographique (région, département, commune/communauté rurale) et nombre de bénéficiaires par année (par genre si disponible),
3. Budget annuel et sources de financement
4. Cadre institutionnel (ancrage ministériel, structure/organigramme, mécanismes de coordination interinstitutionnelle, etc.).
5. Méthode de ciblage, y compris une description des critères d'éligibilité, processus de sélection, et méthode de vérification
6. Type et niveau de prestations/transferts, y compris une quantification des allocations transférées aux participants dans le cadre du programme.
7. Description des activités principales du programme
8. Aspects administratifs et financiers, y compris une description du système des transferts
9. Existence de manuel de règles et de procédures pour la mise en œuvre du programme (fournir une copie du manuel)
10. Suivi-évaluation, y compris les indicateurs des activités de suivi, une description des rapports périodiques et les éléments d'évaluation du programme (description des méthodologies, fréquence et types d'évaluation)
11. Les résultats obtenus
12. Les leçons apprises sur la mise en œuvre du programme

Produits attendus

Un formulaire de collecte d'information se trouve en annexe du présent document. En plus de cette collecte d'information, le consultant recueillera les documents de projets, les manuels d'opération (de règles et procédure), les instruments de suivi-évaluation, les rapports d'évaluation et d'impact, les rapports réguliers sur l'état d'avancement, et des autres documents-clés des programmes étudiés. Le consultant préparera un rapport final avec les descriptions des programmes, une analyse comparative et une section sur les leçons apprises.

Annexe III. A

**Sénégal
Programme de protection Sociale
Formulaire de Collecte d'Information**

I. IDENTIFICATION DU PROGRAMME/PROJET

- 1.1. Nom du Programme/ Projet:**.....
Année du début des Opérations:
Durée estimée du projet :
- 1.2 Institution/ Unité Responsable:**.....
Formulation du Programme/Projet:
Programmation Annuelle:
Exécution:
Suivi et Evaluation:
- 1.3 Bases Juridiques du Programme/ Projet:**

II. OBJECTIFS, LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1 Objectifs:

Objectif Général :

Objectifs Spécifiques:

**2.2 Localisation (national, urbain, rural; région(s), département(s),
commune(s)/CR(s)) y compris la répartition des participants par zone
géographique**

**2.3 Description des activités du programme et les prestations fournies (services,
produits):**

III. CADRE INSTITUTIONNEL

3.1 Ancrage ministériel (département, lignes de responsabilité) :

3.2 Structure/organigramme :

3.3 Mécanismes de coordination interinstitutionnelle :

IV. BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME/ PROJET

4.1 Bénéficiaires: (nombre)

	Actuel 2009	Actuel 2010	Programmé 2011
No de ménages			
No de personnes			
Sexe/ âge (<i>nombre de personnes</i>)			
1. Femme			
2. Homme			

4.2 La durée Moyenne des Bénéficiaires dans le Programme et les Règles de Sortie

No. de mois :

Critères pour quitter le programme :

V. CIBLAGE

5.1 Les méthodes de ciblage utilisées (par catégorie, par critères géographiques, par niveaux de vie, auto-sélection, etc.)

5.2 Critères spécifiques d'éligibilité et de sélection des bénéficiaires

5.3 Processus de sélection (qui préside à l'identification des bénéficiaires ? Représentants, ONG, Maire de la ville, Conseils de Village/Ciblage Communautaire, Personnes âgées du Village, etc.)

5.4 Méthode de vérification/correction

5.5 Conditions de participation et de maintien dans le Programme

5.6 Résultats du ciblage (résultats ex-post en fonction de l'évaluation, si disponible)

VI. BÉNÉFICIAIRES/ALLOCATION DU PROGRAMME/PROJET

6.1 Type de bénéfices (subvention, transfert en nature, transfert en argent, formation, etc.)

6.2 Valeur de bénéfices/allocations (par personne, par ménage, par mois)

VII. ADMINISTRATION DU PROGRAMME/ PROJET

7.1 Mécanismes de transfert des prestations (comment elles sont administrées):

7.2 Entités par lesquelles les prestations sont allouées (Programme/ Projet, Autorité Régionale, Entreprise Privée, ONGs, Groupes Communautaires, Conseils de Village)

7.3 Les Mécanismes de Participation Communautaire:

7.4 Personnel du Programme:

Total:

Siège:

No. de personnel: Managers..... ; techniques ; Administration.....; Autre.....

Districts:

No. de personnel: Managers.....; techniques ; Administration.....; Autre.....

Autres niveaux

7.5 Structure financière (schéma des flux des financements, système des transferts)

VIII. COUT ET FINANCEMENT

8.1 Coût et financement du programme

	Actuel 2009(CFA)	Actuel 2010(CFA)	Programmé 2011(CFA)
Coût Total (I+II+III)			
I. Coût des prestations fournies			
II. Coût administratif			
III. Coût du suivi et de l'évaluation			
Financement par sources			
A. Budget du Gouvernement du Sénégal			
B. Municipalités			
C. Communauté			
C. Financement extérieur (BM, PAM, etc.)			
- Donateur 1 :			
- Donateur 2 :			
- Donateur 3 :			
D. Bénéficiaires			
E. Propres ressources (institution)			

8.2 Coût Unitaire du Programme

Coût Total / No des bénéficiaires: CFA.....

IX. SUIVI-EVALUATION

9.1 Activités principales de suivi :

9.2 Description des Rapports (périodicité, contenu)

9.3 Indicateurs de performance du programme (y compris la situation de référence et but à réaliser)

9.4 Activités principales d'évaluation (description des méthodologies, fréquence et thèmes d'évaluation)

9.5 Impact du Programme/projet

X. ELEMENTS QUI ASSURENT LA DURABILITÉ DU PROGRAMME/ PROJET

XI. LECONS APPRISES

XII. CONTACT

Nom de l'interviewé/ répondant:

Institution.....

Position:

Téléphone:

e-mail:

Donnée:

Sénégal
Inventaire des programmes de Protection Sociale
Résumé du Programme

Nom du Programme (Date de début et de fin des opérations)	Institution Responsable (R) et Agence d'Exécution (E)	Description du Programme (objectifs et localisation)	Valeur (CFA) et fréquence des prestations	Population Cible	Type (sexe, âge, appartenance ethnique, situation de pauvreté) et nombre de bénéficiaires 2010	Critères de Ciblage/ conditions de participation et de la durée dans le programme	Coût du Programme (CFA) 2010	Coût unitaire (de l'Intervention) (CFA) 2010	Sources de Financement (% du coût total) 2010
1.1. a/	1.2	2.1 et 2.2.	2.3 et 4.3	4.1	4.2	5.1 et 5.2	6.1	6.2	6.1

a/ Correspond au paragraphe du questionnaire ci-dessus